



Discours prononcé le 20 juillet 2018 à l'occasion de la clôture de formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et probation de la 21^{ème} promotion et des moniteurs de sport pénitentiaires de la 33^{ème} promotion et la fin de première année de formation de la 22^{ème} promotion des conseillers pénitentiaires d'insertion et probation

Mme la directrice de cabinet représentant madame le préfet,
Madame la représentante du directeur de l'Administration Pénitentiaire,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les représentants des autorités administratives, civiles, militaires et judiciaires,

Messieurs les représentants de l'Administration Pénitentiaire malienne,
Mesdames et messieurs les personnels de l'école,
Mesdames et messieurs les élèves et stagiaires,
Mesdames et messieurs les membres des familles et proches des élèves et stagiaires,
Madame et monsieur ROY, parents de Stéphane ROY aujourd'hui honoré.

Je vous remercie de votre présence à cette cérémonie marquant à la fois la clôture de la formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et probation de la 21^{ème} promotion et des moniteurs de sport de la 33^{ème} promotion... ainsi que la fin de la première année de formation de la 22^{ème} promotion de conseillers pénitentiaires d'insertion et probation.

Une cérémonie de clôture de formation est toujours un temps fort dans la vie d'une école. Elle signe pour nous la fin d'un dispositif de formation, le départ d'un public, mais elle annonce pour chacun de nos élèves et stagiaires le début d'une aventure professionnelle et personnelle.

Je suis aujourd'hui particulièrement heureuse de m'exprimer à la fois devant des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation et devant des moniteurs de sport pénitentiaires, devant des élèves externes qui prendront leur premier poste et devant des professionnels expérimentés qui changent de fonction. Vous êtes aussi entourés de vos collègues, futurs

personnels de direction ou lieutenants pénitentiaires, eux-mêmes issus des concours interne et externe.

Cette mixité fait la richesse humaine et pédagogique de notre école nationale d'administration pénitentiaire.

Elle annonce l'importance de la dimension relationnelle de chaque fonction.

Elle traduit la complémentarité, la transversalité des missions pénitentiaires et les possibilités d'évolution de carrière pour l'ensemble des agents.

Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation et moniteurs de sport, vous participez activement à la même mission de réinsertion et de prévention de la récidive. Vous aurez l'occasion de développer des projets ensemble et cette cérémonie commune symbolise bien l'importance du travail partenarial.

...

La formation des moniteurs de sport présente de forts enjeux dans la prise en charge des personnes détenues. Je ne peux que regretter le faible effectif de votre promotion et notamment les blessures de vos deux collègues qui mériteraient d'être présents aujourd'hui. Je sais aussi que, parmi vous, certains ont fait preuve d'une remarquable persévérance, pour valider enfin cette habilitation.

La qualité des projets que vous avez construits dans vos établissements respectifs et présentés la semaine dernière devant un jury témoigne de votre motivation à rejoindre cette fonction. J'espère que vous inspirerez

quelques vocations pour étoffer le recrutement dans votre spécialité.

Vous êtes attendus impatiemment par les chefs d'établissement qui mesurent au quotidien l'importance de la pratique sportive en détention. Au-delà du respect et de l'appropriation des règles collectives, chacun sait aujourd'hui combien le sport contribue à reconstruire une image valorisante de soi, combien il participe à la promotion de la santé des personnes, notamment auprès de celles qui souffrent d'un handicap.

Par votre engagement, vos initiatives, votre disponibilité, vous contribuerez auprès de la personne détenue à la construction d'un projet de réinsertion permettant de lutter contre la récidive.

C'est une lourde et noble responsabilité.

Je tiens à remercier Joël Capucci, vos coordinateurs et formateurs pour avoir conçu un dispositif plus adapté à vos attentes, notamment avec un dispositif d'évaluation exigeant mais simplifié.

Vous quittez l'Enap pour rejoindre vos affectations et je ne doute pas que chacun d'entre vous donnera entière satisfaction à l'issue de votre stage probatoire.

...

Pour l'ensemble des personnels d'insertion et de probation, cette année de formation restera marquée par la publication et le déploiement du premier référentiel des pratiques opérationnelles.

Consacré à la méthodologie de l'intervention des SPIP, il vous permet de quitter l'Enap avec un guide d'une rare précision.

En proposant une approche globale et pragmatique des différentes étapes de l'intervention auprès des personnes placées sous-main de Justice, ce RPO1 vous dote d'une boîte à outils complète.

Il traduit la portée de votre mission de réinsertion et de sortie de la délinquance. Il fait la synthèse des règles européennes de la probation et des travaux de recherche pour, tout à la fois, donner du sens à votre action et installer des pratiques professionnelles adaptées.

Je me félicite que l'Enap se soit rapidement associée à ce projet ambitieux dans sa rédaction, dans son exploitation pédagogique, dans la formation des référents RPO et dans son déploiement auprès des DSPIP et DPIP à l'issue notamment de 6 séminaires accueillis dans nos locaux. Je veux d'ailleurs ici en souligner l'exceptionnelle contribution de Yann Maurin. Je remercie aussi Hugues Belliard, Michel Flauder, Kathy Ftaïs et leurs collaborateurs pour la réussite de ce déploiement sans précédent.

Je suis convaincue que les sortants d'école que vous êtes sauront être moteurs pour exploiter et installer des méthodes de travail nouvelles qui renouvellent profondément l'action des services pénitentiaires d'insertion et de probation.

Je veux enfin féliciter les coordinateurs de groupe (avec une pensée spéciale pour Julie ROULLET qui part pour d'autres projets personnels et professionnels et pour Michel TACHIN, seul personnel en uniforme coordinateur de groupe de CPIP) et féliciter l'unité de formation pour la qualité de leur accompagnement pédagogique : Karyn Berrou, Brahim Hatchane, et les personnels du secrétariat qui se mobilisent avec autant de rigueur organisationnelle que de considération pour chaque élève.

Les affectations pour les uns, les départs en stage de 2^{nde} année pour les autres, ont soulevé beaucoup d'émotion que je comprends évidemment. L'engagement dans un service public comme le nôtre impose en effet des contraintes et un sens des responsabilités élevé, pour pouvoir prendre en charge et accompagner les plus vulnérables.

J'ai d'ailleurs remarqué, au sein de la 21^{ème} promotion, comme au sein de la 22^{ème} promotion, une grande qualité des projets collectifs. Je pense notamment aux créations vidéo qui réussissent à illustrer, avec légèreté et humour, les règles européennes de la probation ou encore le calendrier de la probation. De belles occasions de repérer des talents d'acteur.

Je pense également aux temps extrascolaires, et en particulier à l'organisation d'une soirée annonçant «un brin de folie» au sein de l'Enap.

Je citerai encore le superbe film intitulé «chaque jour c'est donner du sens», qui témoigne des motivations des élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation pour embrasser leur profession. Ce film a été regardé au plus haut niveau, jusqu'au président de la république en visite à l'ENAP le 6/03/2018, mais aussi salué, félicité et récompensé dans le cadre du défi des écoles de service public « prix Valorisation des Métiers » le 2/05/2018 puis « mention spéciale du jury » au challenge GMF inter écoles le 17 juin 2018.

Gardez cette créativité, gardez cette cohésion, gardez cette envie de «faire ensemble».

....

Quel que soit notre grade et notre corps, ce sont en effet nos valeurs et nos missions qui nous réunissent dans cette belle Institution.

C'est dans la pluridisciplinarité et la complémentarité que se construit notre efficacité mais aussi nos plus grandes satisfactions.

Travailler ensemble est la meilleure des garanties d'épanouissement professionnel et personnel.

Je vous invite à construire de beaux projets, dans votre carrière comme dans votre vie privée.

Madame et monsieur ROY,

Vous nous faites l'honneur de votre présence aujourd'hui,

Votre fils Stéphane était un passionné. Il aura porté très haut les valeurs du service public pénitentiaire.

Les acteurs de formation gardent notamment l'image d'un agent courageux, dynamique et celle d'un leader positif auprès de ses collègues.

Je remercie la 33^{ème} promotion de moniteurs de sport de lui rendre hommage aujourd'hui.

Je valide le nom de baptême de votre promotion, promotion Stéphane ROY.